

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOÛLE	PARIS et de autres Départements
UN AN..... 2 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 30 c	UN AN..... 2 fr 50

ECHOS DE LA SEMAINE

24 Avril — Mort du feld-maréchal de Moltke, ancien chef de l'état-major général de l'armée allemande.

— Attentat commis par deux soldats du 12^e de ligne, pendant les manœuvres de guerre de Pérpignan contre le lieutenant Humblot.

25 Avril — Ouverture de l'exposition de lithographie à Paris.

— Double tentative d'assassinat commise à Paris, par un gardien de la paix.

— Découverte du cadavre du jeune mineur de quinze ans, enseveli vivant le 10 avril dernier dans une des fosses des mines d'Aniche.

26 Avril — Meeting libre-échangiste organisé par le comité de défense de l'exportation française au cirque d'hiver à Paris, sous la présidence de M. Édouard Lockroy, député de la Seine, ancien ministre du commerce et de l'industrie.

— Première réunion générale de l'union universelle des femmes, dans l'amphithéâtre de la société de géographie.

— Inauguration dans le cimetière

d'Hyères du monument élevé à la mémoire des quarante trois marins, victimes du naufrage de la batterie flottante l'Arrogante.

— Épouvantable incendie à Lyon. Six victimes.

— Formidable invasion de criquets en Algérie. Le territoire d'Aumale est ravagé complètement par ces insectes.

27 Avril — Rentrée de la Chambre des députés et du Sénat.

— Incendie considérable dans un magasin de tapis de l'avenue de l'opéra. 150,000 fr. de dégats.

28 Avril — La reine d'Angleterre quitte Grasse pour se rendre à Cherbourg et de là en Angleterre.

— Drame conjugal en chemin de fer près de Montmoreau:

Un inspecteur d'une compagnie d'assurances, âgé de 34 ans, voyageant en compagnie de sa femme et d'un journaliste, tire cinq coups de revolver sur ces deux personnes et se constitue ensuite prisonnier, prétendant avoir vengé son honneur de mari.

Explosion dans une fabrique de dynamite à Gengio (Italie). Cinq tués et plusieurs blessés.

29 Avril — Perte, sur la côte de

Jaffa, du croiseur *le Seignelay*. L'équipage peut être sauvé.

— Le salon de peinture des Champs-Élysées reçoit la visite de M. Carnot, président de la République.

30 Avril — Attentat contre le président de la République du Chili. Une bombe de dynamite est jetée dans le palais de la présidence, sans atteindre personne.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Mardi dernier, la remise de la médaille d'honneur décernée à M. Beuve Hippolyte, ancien sous-lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers, a donné lieu à une petite fête véritablement intéressante.

Les pompiers, en grande tenue, étaient venus, devant l'hôtel-de-ville, présenter les armes au premier fonctionnaire du département; la fanfare municipale s'était également fait un devoir d'assister à la cérémonie. M. le Préfet, en remettant au titulaire de la médaille le diplôme et les insignes de la distinction qui lui était accordée, lui adressa des paroles élogieuses auxquelles M. le maire de Dammartin répondit en termes non moins sympathiques: « Merci pour notre ancien lieutenant, dit-il. C'est sur la poitrine d'un brave que vous voyez d'attacher le signe de l'honneur! Merci pour la compagnie de sapeurs-pompiers; ce corps d'élite est recruté parmi les meilleurs gens d'un pays où tous sont bons, honorables et dévoués. »

« En accomplissant un acte de haute justice, je le reconnais avec empressement, le gouvernement n'a pas seulement honoré de braves gens, il s'est

honoré lui-même; qu'il en reçoive ici nos félicitations chaleureuses. »

« Désormais, M. le Préfet, le 28 avril 1891 marquera une date mémorable dont nous garderons un précieux souvenir. »

A ce moment, la fanfare fit entendre la Marseillaise, puis le cortège se dirigea vers l'Hôtel du Chemin de Fer, où M. Labour, le sympathique vice-président du Conseil général, avait fait préparer un excellent déjeuner auquel étaient invités: M. le Préfet, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Meaux, M. le Général Moreau-Ravel, M. de Batisti commandant de recrutement, M. Menier, conseiller général du canton de Lagny, M. Hémar, maire de Dammartin, MM. Dupille Léonor, et Marniesse, conseillers d'arrondissement, M. Génot, juge de paix du canton de Dammartin, M. Cazalens, sous-intendant militaire, M. Ketterlin, capitaine de gendarmerie et une vingtaine d'autres invités qui firent honneur à ce banquet parfaitement servi.

Au dessert, M. Labour, prenant la parole, s'exprima en ces termes:

Messieurs,

Avant de porter le toast traditionnel, je veux, d'un mot, évoquer les chères mémoires du Comte Foucher de Careil et d'Albert Dethomas partis avant l'heure. L'un et l'autre venaient, chaque année, et presque à tour de rôle, s'asseoir à cette table modeste... Je regardais la présence de ces dignitaires du Conseil général comme une sorte de faveur qui m'était accordée, à moi qui suis le doyen du Conseil; et cette faveur est aujourd'hui pour moi une cause de tristesse plus grande encore; je ne puis m'empêcher de dire avec le poète:

Ils étaient du monde où les plus belles choses ont le pire destin

Maintenant, messieurs, élevons nos verres.

A votre santé, M. le Préfet, à vous qui représentez, comme il convient, le gouvernement loyal et fort de la République.

A votre santé, M. le Général, et, en vous, je personnifie cette grande armée française qui compte dans ses rangs, nos enfants, si justement fiers de lui appartenir.

A votre santé, mon cher Gaston Ménier image vivante de votre père, mon député, mon collègue au Conseil général, et mon ami le meilleur. C'était un grand homme de bien, bon et vaillant. Lui n'a pas péri tout entier puisqu'il survit dans ses fils.

A votre santé, mon cher M. Beuve. La médaille, que vous a remise M. le Préfet au nom de M. le Président de la République, et que j'ai été fier d'aller chercher moi-même au ministère de l'intérieur, est la juste récompense de votre dévouement à vos concitoyens. Nous avons l'un et l'autre la même petite patrie. La maison de vos parents est bien proche de celle de mon père. Est-ce pour cela qu'en voyant cette médaille sur votre poitrine j'en éprouve une joie plus grande.

A votre santé, mon cher M. Marguerite mais, je m'arrête, je sais que vous ne voulez pas que l'on parle de vous... laissez moi cependant remercier M. le ministre de l'Instruction publique de la faveur, justifiée, qu'il a accordée à la Délégation dans la personne de son vice-président.

A vos santés à tous, messieurs. A la patrie française qui ne meurt pas et qui cependant renait plus grande et plus belle, grâce au dévouement de tous ses enfants, ces chers petits soldats, qui portent au loin et partout l'honneur de la France.

Après les paroles aimables et franchement cordiales adressées par M. le Préfet, à M. Labour et à M. le maire de Dammartin, ce dernier se leva et répondit en félicitant l'honorable con-

seiller général de ses nouvelles fonctions. En élisant, dit-il, le représentant du canton de Dammartin à la vice-présidence de l'assemblée départementale, ses pairs ont rendu justice à son mérite, et cet honneur rejaillit sur notre canton tout entier qui, depuis vingt ans, n'a jamais vu ralentir son zèle généreux.

Puis, s'adressant à M. le Préfet, M. Hémar le remercia des relations faciles et pleines de courtoisie qu'il a toujours entretenues avec lui et il termina en disant que chacun devait faire des vœux, pour conserver longtemps M. Reboul à la tête de notre département.

Vers deux heures, M. le Préfet et tous les membres du conseil de révision s'étant retirés pour se rendre à Claye, M. le maire de Dammartin et quelques autres membres de la municipalité se rendirent en compagnie du lieutenant Berger, à l'hôtel de la Grosse-Tête, où un banquet fraternel réunissait la compagnie des Sapeurs-Pompiers et les membres de la Fanfare.

Là, M. le maire offrit le champagne puis porta un toast à la santé du héros de la fête et des personnes qui ont eu à cœur de lui faire obtenir la juste récompense d'une carrière dignement remplie.

M. Dupille, conseiller d'arrondissement, accompagné de son honorable collègue de Meaux, M. Marniesse, porta à son tour la santé de M. le maire de Dammartin, et but à celles de la compagnie de Sapeurs-Pompiers et de la Fanfare.

— Les résultats du dernier recensement de Dammartin justifient malheureusement les prévisions pessimistes de bon nombre de nos compatriotes,

commerçants et industriels. Dammartin dépérit, c'est là un fait incontestable et ce n'est pas sans une certaine appréhension pour l'avenir de notre petite cité que nous le constatons.

Nous donnons ci-après le résultat comparatif des recensements de 1886 et de 1891 :

Dénombrement de 1886	
Maisons	402
Ménages	516
Individus	4692
Dénombrement de 1891	
Maisons	398
Ménages	515
Individus	4624

Les chiffres de la population accusent le nombre des personnes présentes à leur domicile le jour du recensement.

Comme on voit, Dammartin a perdu 68 habitants dans l'espace de cinq années.

— Les restes du malheureux Gouffe ont été ramenés de Lyon mercredi matin vers neuf heures par les soins de M. Landry son beau-frère et de Mesdemoiselles Gouffe. Un service mortuaire a été célébré dans la chapelle Saint-Jean de Dammartin.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de la famille Gouffe et de quelques amis, selon le désir du père de la victime d'Eyraud, qui n'a voulu donner aucun éclat à ce pénible épilogue du drame sanglant de la rue Tronson-Ducoudray. L'inhumation a eu lieu ensuite au cimetière de Dammartin, dans le caveau de la famille.

MESNIL-AMELOT

La commune du Mesnil-Amelot, plus favorisée que le chef-lieu du canton, compte une augmentation de 42 habitants sur le dénombrement de l'année 1886.

A cette époque l'état général portait 540 habitants. Le dénombrement de 1891 en accuse 682.

Cette augmentation relativement importante est bonne à constater.

MAUREGARD

Le territoire de Mauregard est soigneusement mis en garde contre les braconniers et ceux qui s'y hasardent ont souvent lieu de s'en mordre les pouces ; c'est ce qui est arrivé au sieur Bonnet Cyprien Adrien, âgé de 44 ans boulanger à Gonnesse, qui est, du reste, un braconnier de profession. Ce Nemrod de contrebande a été surpris, paraît-il, le 27 mars dernier, par le garde de Mauregard, au moment où il visitait des collets qu'il avait tendus sur ce territoire.

Il vient d'être condamné pour ce fait à deux mois de prison, par le tribunal correctionnel de Meaux.

JUILLY

M. d'Huart, professeur de dessin au collège de Juilly, a présenté cette année au salon de peinture, un magnifique portrait, qui est justement apprécié.

FAITS DIVERS

IDÉE ORIGINALE

Notre confrère du *Briard* raconte qu'un habitant de Dammartin (sur Tigeaux), âgé de 72 ans, vieux patriote qui, malgré son âge n'hésita pas, en 1870, à faire le coup de feu avec les Prussiens, est occupé, depuis quelque temps, à confectionner son cercueil.

Le vieillard apporte, paraît-il, tous ses soins à la construction de son dernier abri qu'il cherche à rendre solide et confortable.

Comme on voit, l'idée ne manque pas d'originalité.

FONTAINEBLEAU

Un nouvel incendie — le sixième en huit jours — vient de détruire, ces jours derniers douze hectares de pins, au rocher de Salamandre.

En quatre heures, le feu a été maîtrisé par la garnison et les gardes forestiers dirigés par les autorités.

Aucune des futaies artistiques ne sont endommagées. Elles sont, d'ailleurs, étroitement surveillées et le feu trouverait là des aliments moins propices que dans les cantons résineux.

(F. de la Brie)

UNE BONNE MESURE

Une circulaire ministérielle a été envoyée, il y a quelques jours, à tous les préfets, pour inviter les maires à obliger les saltimbanques qui passent dans leurs localités et y séjournent, à déposer leur livret, à la mairie, ce qu'ils ne faisaient pas précédemment.

Cette mesure générale a pour but de prémunir les habitants contre les malfaiteurs qui exercent presque toujours leur industrie sur les champs de foire où ils s'arrêtent.

LE CRIME DE FERRIÈRES

Le 21 Avril dernier, M. Vavasseur, cultivateur, était fort surpris de ne pas encore avoir vu son bouvier, le nommé Picot, celui-ci ayant quitté la ferme le Dimanche précédent pour aller prendre quelques distractions à Ferrières.

M. Vavasseur justement inquiet, alla prévenir la gendarmerie de cette absence qui lui paraissait anormale, cet ouvrier travaillant toujours régulièrement.

Les gendarmes se livrèrent alors immédiatement à une enquête dans Ferrières et apprirent que le bouvier avait été vu dimanche en compagnie de deux individus nommés Tintonnier et Sébastien, ouvriers de ferme des environs,

et qu'ils étaient sortis tous trois vers minuit, plus ou moins gris, d'un cabaret de la commune.

Munis de ces renseignements, mais ne croyant pas encore à la possibilité d'un crime, les gendarmes continuèrent leurs recherches dans les environs.

Arrivés près d'une mare appelée La Taffarette, ils remarquèrent les traces récentes d'une lutte.

Nul doute pour des gens aussi perspicaces, un drame avait dû se passer en cet endroit.

On alla alors chercher des crocs et les recherches commencèrent dans la mare. Au bout de quelques instants un des gendarmes ramena une blouse ensanglantée, puis un sabot, enfin le cadavre de Picot, qui avait été étranglé puis jeté dans la mare, et, détail atroce, l'état des lieux permettait de supposer que le malheureux avait dû essayer plusieurs fois de sortir de l'eau, mais que ses assassins l'en avaient empêché.

Immédiatement après cette lugubre découverte, les gendarmes se mirent à la recherche des auteurs présumés de ce crime et procédèrent à l'arrestation des deux compaguons de la victime. Ceux-ci nièrent être les auteurs de cet assassinat, mais cependant l'un d'eux, Tintonnier, avoua néanmoins avoir eu à la sortie du cabaret une discussion suivie de rixe avec Picot, au sujet d'une cigarette que ce dernier lui refusait.

Les gendarmes télégraphièrent alors à M. le procureur de la République qui donna l'ordre de s'assurer de la personne de ces deux individus et de les écrouer à la prison de Meaux.

(Indépendant)

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

NANTREUIL-LE-HAUDOUIN

FAUQUEUX (Édouard), 38 ans, briqueur à Montléveque, coupe et enlèvement de bois vert, 2 fr. d'amende et frais.

FLEURY (Auguste), charretier, à Villers sous Saint Leu, passage avec chevaux, sur terre ensemencée 1 fr. d'amende et frais.

RENARD (Henri), cultivateur, à Dammartin, même contravention, 2 fr. d'amende et frais.

MARCHE DU 30 AVRIL 1891

Dammartin

Pain 0 fr. 40 le kil
Beurre. 3 fr 40 >
Œufs 7 fr. 20 le 100

Clays

Pain 0 fr. 38 le kil
Beurre. 3 fr 50 >
Œufs 6 fr. 00 le 100

UNE PAYSANNERIE

AU XVIII SIÈCLE

M. le comte de Longpérier-Grimoard bien connu dans le monde des bibliophiles, par quelques œuvres d'érudition d'un véritable mérite, nous a laissé entre autres choses, une intéressante étude sur un placet présenté vers le milieu du siècle dernier, par les habitants du village de Marchémoret, à leur seigneur Claude Gédéon du Metz, comte de Rosnay, seigneur de Rance, de Crespy, d'Ève, de Montifault et autres lieux.

Nous extrayons de cette curieuse notice lue au comité archéologique de Senlis, les passages suivants :

« En voyant certains auteurs comiques adopter un langage singulier pour faire parler leurs personnages rustiques, j'avais toujours cru que ces

expressions appartenaient plutôt à un vocabulaire de convention qu'à une classe réelle d'individus, et ce qui était censé se dire au village ne s'était jamais, du moins, écrit sérieusement.

Maintenant, après avoir lu la pièce originale et parfaitement authentique que je viens vous communiquer aujourd'hui, l'on est forcé d'en convenir : les tableaux champêtres de Regnard, de Dancourt, de Destouches, les dialogues si gais et si vifs de Molière, n'avaient rien d'exagéré ; c'est pour moi une occasion de rendre justice à la fidélité de leur peinture dont j'admire déjà la finesse et l'esprit.

Je l'avouerai, cependant : ma première pensée en parcourant la page manuscrite nommée ici *paysannerie*, fut de supposer que j'avais sous les yeux une de ces bonnes plaisanteries si fort de mode au siècle dernier, et naturellement, alors, je songeai aux *harangues des habitants de Sarcelles à l'archevêque de Paris*, pastiches analogues composés avec plus de verve que de convenance par Nicolas Jouin ; mais un examen attentif, la présence des nombreuses souscriptions autographes qui terminent cette feuille et rappellent les noms de familles encore existantes, l'aspect particulier, ensembles, en un mot, qu'ont seules les choses véritables, détruisit bientôt mes doutes.

D'ailleurs, ne devais-je pas trouver une garantie irrécusable dans la pièce qu'occupe ma supplique, car c'est une supplique, exposée ostensiblement aux archives départementales de l'Oise ?

(à suivre)

Le château du Plessis-Belleville

(Suite).

Le comte de Pontchartrain était un grand dépensier. Il semble, dit l'auteur de l'histoire de la chatellenie d'Oiserry,

M. F. Labour, « que tous les membres de cette vieille et illustre famille Phélypaux se fussent donné le mot pour se ruiner. Les dettes de cette maison s'élevaient à plus de onze millions de l'époque. » Il arriva au mois de juin 1739, que bien que la comtesse de Pontchartrain fut seule propriétaire du domaine du Plessis-Belleville et de Silly, les créanciers de son mari firent saisir ces terres et ce ne fut pas sans certaines difficultés de procédure, qu'elle réussit à les conserver.

M. et Mme de Pontchartrain sont cités dans un acte de l'année 1740, par lequel ils louent le moulin de Rougemont, moyennant sept cents livres de loyer annuel, douze sachées de son et quatre poulardes.

En 1744, ils cédèrent à bail la ferme Neuve et celle de Montheaulmery, au Plessis-Belleville, moyennant un loyer annuel de douze livres dix sols par arpent, soit 7782 livres 13 sols 6 deniers.

Le 29 avril de la même année, ils donnèrent en location la ferme de Silly consistant en plusieurs bâtiments, cour, colombier, jardin potager et 498 arpents 86 perches de terre labourable, moyennant 4183 livres 12 sols 1 denier, de loyer annuel.

En 1745, les mêmes seigneurs et dame du Plessis-Belleville, qui en qualité de seigneurs d'Oiserry, possédaient les deux tiers des grandes dimes de Foriry en accordèrent la location le 26 février, moyennant 170 livres en deniers et sept muids et demi de grain, dont quatre muids et demi de blé et trois d'avoine, mesure de Meaux.

Le 2 mars de la même année, M. et Mme de Pontchartrain louèrent à Claude Morel, le moulin à vent banal de Silly, avec 14 arpents 91 perches de terre

moyennant 750 livres de loyer annuel.
(à suivre) E. L.

COURTILIÈRES ou TAUPES-GRILLONS

(Grillo. — *talpa vulgaris*. — Orthoptère)

La courtillière est un insecte d'un aspect singulier dont le large corselet rappelle la carapace de l'écrevisse ; sa longueur est de 5 à 6 centimètres, sa couleur est brune, sa tête petite ; les antennes sont assez développées et le corselet forme une espèce de cuirasse d'un aspect velouté, ses deux pattes antérieures sont aplaties, dentelées et tranchantes ; elles sont douées d'une force considérable et lui servent à creuser de longues galeries dans lesquelles elle parcourt le sol pour y chercher les larves et les insectes dont elle se nourrit ; de là, le nom de *taupe-grillon* qu'on lui donne généralement.

La courtillière cause de grands dégâts dans les jardins potagers parce qu'en creusant le sol pour y chercher sa nourriture, elle rongé aussi les racines des plantes et des meilleurs légumes.

C'est généralement au mois de mars ou d'avril que la courtillière après avoir passé l'hiver dans les couches profondes du sol, remonte à la surface pour y commencer ses dégâts, pendant la nuit.

Cet insecte qui est considéré comme un des plus redoutables ennemis de l'agriculture et de l'horticulture, prend un soin particulier pour la protection de ses œufs que chaque femelle dépose au nombre de 300 ou 400, vers le mois de juin, dans une loge spéciale de ses galeries. Un mois après, les larves qui en proviennent, se mettent immédiatement à manger les racines tendres des plantes environnantes, soit céréales, gazon, plantes fourragères et potagères. Leur présence se reconnaît aux places jaunes et stériles qu'on voit quelquefois dans les jardins et dans les prairies ; c'est à ce moment qu'on découvre le plus facilement l'entrée des nids souterrains dans lesquels elles se retirent dans la journée.

Parmi les moyens nombreux recommandés pour la destruction des courtilières, on conseille d'ouvrir à la bêche, pendant le mois de juin ou de juillet la chambre dans laquelle sont déposés les œufs et de les noyer avec de l'eau additionnée de pétrole. La présence de ces nids s'indique par des petits ovales, percés à la surface du sol. On peut encore verser l'eau à l'entrée des galeries, à l'aide du goutot d'un arrosoir. L'eau mélangée d'huile produit le même effet⁴

Armand MALLET

Entrepreneur de Bâtimens
à DAMMARTIN, (S-&-M)

Plans Devis Projets

Maçonnerie, Carrelage mosaïque, Charpente en bois et en fer. Menuiserie, Serrurerie, Couverture, Fumisterie, Plomberie, Asphalte et Bitume, Ciment, Treillage en bois, Tuyaux en grès et autres, de toutes dimensions, etc.

Entourage de prairies et jardins en treillages galvanisés ou ronces avec poteaux en fer ou en bois.

Travaux en ciment artificiel, remplaçant la pierre de taille avec économie de 30 à 40 pour cent, et garantis contre la gelée.

Vente de toutes espèces de matériaux de démolitions, livrés sur mesures 24 h après commande. Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées, Carreaux, Tuiles, Pavés, Cheminées en marbre de tous styles, etc. — *Economie de 50 pour cent.*

Assainissement des habitations. Pose de lambourdes sur bitume, au même prix que celles posées sur plâtre, Parquet chêne ou sapin sur bitume, posé à bâtons rompus ou à point de Hongrie, Laminés bitumés, trottoirs en Asphalte, Jointement de pavés, etc. etc.

LIBRAIRIE

PAPETERIE — RELIURE
IMPRIMERIE

Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ
à DAMMARTIN, (S-&-M)

Grand assortiment
de PAROISSIENS & d'IMAGERIE
pour 1^{re} Communion

IMAGES - SOUVENIRS
très beau choix de sujets
avec impression spéciale

PORTRAITS - SOUVENIRS
émaillés

La douzaine 10 fr.

Grande Teinturerie de Lagny

Usine à vapeur

Anc. maison *TOURNAIRE*

TH. ALLAIRE, SUCC^r

80 succursales
dont une à Dammartin

chez M. VIENNE-MOREAU

Teintures — Nettoyages — Impressions
Mofrages — Apprêts
Frisage & Teinture de plumes — Nettoyage
et Teinture de Gants

— *Livraison des travaux tous les
Mardis de chaque quinzaine.*

PAPIER D'ARMÉNIE

Pour parfumer et assainir

les Appartements.

Le cahier de 24 morceaux, 25 CENT.

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN

A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé
de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange
Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES

Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES

Épurées

Céréales de semence

*Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers*

Graines de Betteraves

à grand rendement et à grande richesse
saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

*Envoi franco de renseignements à toute
demande affranchie*

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.